



LA CEDEAO ET LES NATIONS UNIES CONCLUENT UNE MISSION CONJOINTE AU SENEGAL

Le Président de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Dr Jean Claude KASSI BROU et le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), Mohamed Ibn Chambas, ont effectué une mission conjointe de haut niveau au Sénégal du 15 au 16 janvier 2019.

L'objectif de la mission conjointe est de consulter les acteurs étatiques et non étatiques sur l'état de la préparation des prochaines élections et les moyens par lesquels la CEDEAO et les Nations Unies pourront accompagner le Sénégal avant, pendant et après les prochaines échéances électorales du 24 février 2019 en vue d'élections apaisées et transparentes.

La mission conjointe a été reçue par le Chef de l'Etat, et a eu des consultations avec les Ministres des affaires étrangères, de la justice et de l'intérieur, le président de la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA), le président du Conseil Constitutionnel, la Commission Nationale de Régulation des Médias, le Corps diplomatique accrédité au Sénégal, les candidats retenus pour l'élection présidentielle et la coalition de la Société Civile (SUNU-ELECTION).

Au cours des différentes rencontres, les acteurs ont exprimé leur appréciation des efforts de la Commission de la CEDEAO et du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel pour aider à l'organisation d'élections crédibles et transparentes.

La mission a été informée de l'état d'avancement du processus électoral et des diverses dispositions prises par les institutions nationales en charge de l'organisation des élections pour la sensibilisation des électeurs.

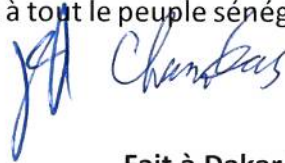
La CEDEAO et les Nations Unies ont salué la stabilité du modèle démocratique Sénégalais qui constitue une référence en Afrique de l'Ouest. Ils ont réitéré l'importance de consolider la démocratie et la paix à travers les prochaines élections présidentielles.

Au cours des différentes discussions, plusieurs points ont été relevés :

- La mission a été informée de la publication de la liste provisoire des candidats à l'élection présidentielle par le Conseil Constitutionnel, la liste définitive devant être connue au plus tard le 20 janvier 2019
- Sur la question du parrainage, la mission a noté et a pris acte de la mise en œuvre de la loi sur le parrainage votée le 4 juillet 2018.

- Concernant le fichier électoral, la mission a été informée de l'audit du fichier et encourage les autorités à le mettre à la disposition des candidats.
- Sur les cartes d'électeurs, la mission encourage les organes à assurer une large distribution de ces cartes et invite les candidats à sensibiliser leurs électeurs sur l'importance de les retirer.
- La mission conjointe encourage toutes les parties prenantes à maintenir leur attachement à l'organisation d'élections apaisées et transparentes dans le respect des dispositions légales en vigueur, et réaffirme l'engagement de la CEDEAO et des Nations Unies pour accompagner le Sénégal.
- La CEDEAO a informé les parties prenantes du déploiement de deux missions d'observation électorale, une de long terme et une de court terme.

La CEDEAO et les Nations Unies expriment une nouvelle fois leur profonde gratitude au Gouvernement, aux acteurs politiques et civils et à tout le peuple sénégalais pour l'accueil et les commodités qui leur ont été réservés.



Fait à Dakar le 16 janvier 2019